L'EXEMPLE DANS LES DISCOURS DU SAVOIR : TROIS LECTURES ET UNE TENTATIVE DE SYNTHÈSE

François PROVENZANO*
Université de Liège
Francois.Provenzano@ulg.ac.be

Résumé

Cet article discute les apports de trois travaux antérieurs relatifs aux usages de l'exemple dans les discours du savoir, en envisageant trois grandes catégories discursives selon lesquelles se modulent ces usages : l'essai, la vulgarisation scientifique, le discours scientifique des sciences humaines. Ces trois genres de discours laissent apparaître trois pratiques de l'exemple : comme lieu, comme métaphore, comme cas. L'objectif est alors d'identifier les critères qui permettent de situer cette typologie dans un continuum : aux critères formels et sémantiques s'ajoute la prise en compte de la circulation sociale des discours du savoir.

Mots-clés

Rhétorique, exemple, discours du savoir, discours scientifique en Europe, essai, vulgarisation, épistémologie.

Abstract

This paper discusses three previous contributions on the uses of examples in the discourses of knowledge. It focuses on three major discursive categories that shape these uses: essay, scientific popularization, scientific discourse from human sciences. From these three categories emerge three uses of the example: as a topic, as a metaphor, as a case. The purpose is then to replace this typology on a continuum, using formal and semantic criteria, but also considering the social circulation of discourses.

Keywords

Rhetoric, example, discourse of knowledge, scientific discourse in Europe, essay, popularization, epistemology.

I. Introduction

Notre propos portera ici sur ce que Marc Angenot a appelé la « gnoséologie » d'un état de société, ou *« modèle dominant de mise en discours, des schématisations discursives attachées à une fonction cognitive »*[1]. Cette gnoséologie – qui s'actualise dans ce que nous

* François PROVENZANO est chargé de cours en sciences du langage et rhétorique à l'Université de Liège. Il a récemment publié *Vies et mort de la francophonie, une politique*

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

appellerons désormais par commodité diverses formes de discours du savoir – peut être envisagée selon des découpages disciplinaires (le discours des mathématiques, le discours de l'histoire, etc.) ou épistémologiques (le discours inductif, le discours déductif, le discours abductif), mais mérite à nos yeux d'être également décrite en fonction des découpages génériques, qui ne se superposent pas toujours exactement aux deux autres principes de catégorisation que nous venons d'évoquer. La catégorie du genre renvoie en effet à des modes de formalisation du discours définis historiquement et orientés pragmatiquement.

Dans les pages qui suivent, nous discuterons les apports de trois travaux antérieurs[2] relatifs aux usages de l'exemple dans des discours du savoir qui relèvent de trois genres différents, inscrits dans trois configurations historiques et pragmatiques particulières : *a)* l'émergence de l'essai dans la France de l'entre-deux-guerres, *b)* la vulgarisation « grand public » des sciences dures dans les années 1980 et 1990, enfin *c)* le discours scientifique des sciences humaines aujourd'hui. Chacun de ces genres se caractérise par une certaine pratique de l'exemple, au point que la dénomination uniformisante de cette catégorie textuelle (*l'exemple*) doit plutôt être déclinée en trois manifestations distinctes : *a) le lieu* (ou « le bon exemple », figé en un objet culturel disponible), *b) la métaphore* (ou l'exemple par analogie), *c) le cas* (ou l'exemple qui fait rupture dans un modèle théorique). Nous soutiendrons donc ici l'hypothèse d'une variété d'actualisations historico-génériques de la catégorie de l'exemple, qui peut cependant se laisser décrire de manière assez systématique – c'est du moins le pari de cette discussion croisée. Cette variété historico-générique sera ultimement rapportée à une variété de conceptions de la rhétorique elle-même : la place que prend l'exemple dans tel genre de discours du savoir permet en effet d'éclairer l'architecture générale de l'édifice rhétorique qui soutient ces discours.

française de la langue et de la littérature (Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2011). Il est secrétaire de la revue *Signata – Annales des sémiotiques*. Ses recherches actuelles portent sur la rhétorique et la circulation sociale du discours théorique.

[1] M. Angenot, 1989, p. 177.

[2] M. Macé, 2005 ; Y. Jeanneret, 1992 ; J.-Cl. Passeron & J. Revel, 2005.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

II. Trois lectures

Notre réflexion a pris comme point de départ le discours de vulgarisation, traité par Yves Jeanneret. Or, il nous est vite apparu que ce discours plongeait ses racines dans la pratique de l'essai, telle qu'elle émerge aux frontières extérieures de la littérature. Éclairer cette genèse, comme le fait Marielle Macé, nous a ainsi semblé un préalable utile pour comprendre certains des usages rhétoriques de la vulgarisation, en particulier quant aux exemples. Enfin, si la rhétorique des **discours du savoir** s'est développée avec fruit à partir du corpus des sciences dures (comme l'illustre le travail d'Yves Jeanneret), les analyses relatives aux sciences humaines, plus rares, ont le mérite d'élargir le cadre de la réflexion et de poser la question d'une spécialisation des rhétoriques scientifiques.

1. Le lieu de l'essai

L'article de Marielle Macé se situe sur le terrain d'une histoire littéraire qui se nourrit de l'analyse rhétorique pour saisir plus finement les césures et les continuités dans les corpus qu'elle aborde[3]. L'auteure montre ainsi que l'*essai* comme genre s'est toujours construit contre le lieu commun, depuis Montaigne jusqu'à Barthes, mais qu'il résulte aussi d'une conjonction particulière, vécue comme idéale, entre « *l'exercice de la littérature* » et « *celui de la pensée* », dans une France de l'entre-deux-guerres qui voit émerger le paradigme scientifique des sciences humaines[4]. Cette conjonction se manifeste par la mise en place d'une topique[5] parallèle, ni doxique ni scientifique, caractérisée selon l'auteure par le recours à deux procédés rhétoriques particuliers : la cristallisation, qui consiste à « *étoiler autour d'un mot ou d'une expression tout un discours sur la culture contemporaine* »[6], et la subjectivation des topiques. Tout l'art paradoxal de l'essayiste consiste à manipuler les lieux communs d'une manière qui n'appartient qu'à lui et qui livre une image unique de son objet. Cette image, précisément parce qu'elle est unique, fonctionne du coup comme un emblème, utilisable et intégrable à son tour dans la mémoire culturelle. Les

[3] Pour plus de développements, voir : M. Macé, 2006.
[4] M. Macé, 2005, p. 36.
[5] Macé définit ce terme de la manière suivante : « Tout essai réussi met en circulation non seulement des exemples mais surtout de bons exemples, qui valent le général et comblent une idée, et que leurs dérives successives convertissent en formes doxales ou paradoxales, autrement dit des topiques. » (*Ibid.*, p. 34).
[6] *Ibid.*, p. 38.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

instruments de modélisation ainsi construits par l'essai le sont « *à usage unique* », mais aussi ouverts à la circulation et à la nouvelle « *mémoire* ». Tout l'enjeu de ce genre consiste dès lors à construire un « *bon exemple* » de son objet, pour que celui-ci devienne à son tour un « *lieu* » à nouveau commun, c'est-à-dire ouvert à l'appropriation dans la culture collective.
Ces nouvelles topiques donnent à l'essai un « *tempo* » particulier, à mi-chemin entre le déroulement systématique (et lent) des axiomes scientifiques et la fulgurance de l'événement poétique. Par rapport à la science, l'essai s'autorise des accélérations impertinentes, par le biais des topiques qu'il met en place et qui le rapprochent de l'argumentativité indirecte développée par la littérature. En contrepartie, et donc contrairement à la littérature, l'essai ne cherche pas à fuir les lieux communs, mais plutôt à en produire de nouveaux, à prélever des fragments culturels pour les rendre « *citables* ». Cette question du tempo révèle la véritable spécificité de l'essai, fait d'alternance entre « *le temps long de la spéculation et le moment de la cristallisation stylistique et conceptuelle* »[7].
Ce rapport de l'essai à la topique est dicté par un souci de creuser le lien entre le langage et la pensée : les lieux sont en effet les points de jonction entre une forme de pensée et une forme langagière. C'est en somme tout un rapport à la tradition rhétorique elle-même qui est en jeu dans ces réflexions sur l'essai :

> *« On ne peut sans doute plus parler, à ce niveau de démantèlement de la* technè *rhétorique, de "lieu commun", et les balancements de Gourmont comme les complexités de Paulhan obligent à prendre au sérieux ce sentiment d'inadéquation historique du cadre rhétorique ; mais les essayistes semblent en retenir consciemment ou non la leçon : un modèle cognitif et discursif, la liaison indissociable d'une idée et d'une formule, d'un exemple et d'un langage, une question d'usage et de circulation. »*[8]

Alors que la rhétorique est chassée de l'institution scolaire au début du XX^e^ siècle et refoulée de l'imaginaire littéraire du moment, il semblerait que ce refoulement même ouvre une place à l'essai, qui garde la trace du projet rhétorique en tant qu'articulation culturalisée entre un style de langage et un style de pensée – ici orientée vers l'idiosyncrasie et la citabilité. Pour le dire d'une manière schématique : le genre de l'essai fait de l'exemple un lieu, en

[7] M. Macé, 2005, p. 44.
[8] *Ibid.*, p. 39.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

même temps que le lieu est la condition de possibilité que l'exemple offre à l'essai.

L'opération de cristallisation, qui est la marque du bon exemple, prend souvent la forme d'un noyau métaphorique, nous dit encore Macé ; l'image de « *l'homme penché* » développée dans la réflexion sartrienne sur Baudelaire[9] en est… un bon exemple. Or, c'est là un héritage prégnant affiché par le discours de vulgarisation scientifique, qui a fait de la métaphore son procédé d'exposition par excellence. C'est précisément l'objet de l'article d'Yves Jeanneret.

2. Métaphoriser, vulgariser

L'auteur est cette fois un spécialiste de l'information, de la communication et des médias, mais sa formation de littéraire le rend sensible aux dimensions poétiques (points de vue, narrativité, etc.) des discours qu'il étudie, notamment le discours de la vulgarisation[10].

L'article commence par dresser ce constat paradoxal : alors que le XIX^e^ siècle laissait prévoir un triomphe du paradigme scientifique au détriment du paradigme d'écriture littéraire, ce dernier a importé certains de ses procédés dans l'écriture de la science, notamment la métaphore.

Cette figure, rappelle l'auteur, n'est pas qu'un ornement du discours, mais assume des fonctions structurante et cognitive bien connues : elle peut organiser les autres unités textuelles et, surtout, proposer une médiation entre le déjà-connu et le pas-encore-connu. Reprenant les thèses cognitivistes, notamment de Lakoff et Johnson, Jeanneret soutient que le langage métaphorique implique un mécanisme d'analogie, qui fait de la métaphore un véritable outil du raisonnement ou, pour paraphraser Macé, l'une des articulations possibles entre une forme d'expression et une forme de pensée.

L'auteur se saisit alors d'une véritable allégorie didactique – un itinéraire routier scandé par des embranchements successifs – utilisée pour faire comprendre la notion informatique d'*explosion combinatoire* – qui renvoie au nombre énorme de possibilités obtenues après une suite d'alternatives simples. Il dégage de cette allégorie les deux qualités essentielles qui la rendent efficace dans le cadre de la vulgarisation : une adéquation entre les relations conceptuelles du comparant et celles du

[9] *Ibid.*, p. 44.
[10] Pour plus de développements, voir : Y. Jeanneret, 1994.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

comparé[11] et une proximité avec l'expérience du lecteur (via l'injection d'éléments pittoresques et, surtout, via l'activité attribuée fictivement au lecteur au sein de la narration métaphorique elle-même)[12].

Ce rapport de proximité avec le lecteur est entretenu également dans la « part militante » que Jeanneret attribue aux allégories didactiques : il s'agit de « *stimuler l'adhésion de l'esprit à la vérité* » et d'« *aller au-delà des apparences* »[13] – en suivant par là la tradition des premiers vulgarisateurs et ancêtres des Lumières, comme Fontenelle souvent cité dans l'article.

Ce militantisme, cette dimension argumentative, ne sont évidemment pas dépourvus d'effets idéologiques. Les métaphores utilisées livrent une certaine conception de la science elle-même et orientent ainsi idéologiquement la réception du discours. L'opposition entre les lumières de la connaissance et les ténèbres de l'ignorance, la théâtralisation de l'inaccessibilité de la science, l'image mécanique de la montre : chaque métaphore est susceptible de livrer une scénographie de l'acte même de la connaissance et du transfert de connaissance. De la sorte, « *c'est toute une histoire des postures du public (des publics) devant la science qui s'écrit dans le choix des métaphores* »[14].

L'effet idéologique des métaphores peut encore être plus puissant. Jeanneret dénonce les « *dangers de la "surmodélisation"* », en pointant les cas où des concepts scientifiques sont projetés « *dans une expérience triviale et chargée de valeurs éthiques* »[15], comme lorsqu'on utilise un vocabulaire guerrier pour parler des défenses de l'organisme. Poussé à son comble dans la vulgarisation, le langage métaphorique auquel recourt toute

[11] S'il définit la métaphore comme une forme de raisonnement, Jeanneret inclut dans cet ensemble des formes expressives qui s'apparentent en réalité à des comparaisons ou des allégories, c'est-à-dire qui explicitent les deux termes de l'analogie posée.

[12] Voici l'extrait commenté, extrait de *Pour la science* de novembre 1984 : « Par une belle soirée d'été, vous traversez la Bretagne pour aller à Brest et vous arrivez soudain à un carrefour dépourvu de panneau indicateur. Devant vous, à gauche, à droite, des champs d'artichauts s'étendent à perte de vue. Sans carte ni boussole, vous pourriez tirer à pile ou face (…) Avec beaucoup de chance et beaucoup de temps, il n'est pas impossible que vous arriviez un jour à Brest, mais vous allez consommer beaucoup d'essence (…) De très nombreux problèmes, nettement plus intéressants que celui-là, se présentent sous la même forme. » (Y. Jeanneret, 1992, pp. 104-105).

[13] *Ibid.*, pp. 106-107.

[14] *Ibid.*, p. 110.

[15] *Ibid.*

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

science lui révèlerait ainsi, en quelque sorte, son impensé[16]. Cet impensé peut parfois libérer sa part la plus nocive lorsque les analogies s'inversent et que l'effet d'évidence et d'autorité impliqué par le discours scientifique s'applique indûment au registre métaphorique.

C'est surtout dans les sciences dures que cette rhétorique de la scientificité se déploie d'une manière franche ; c'est donc logiquement sur ce terrain privilégié que les analystes comme Jeanneret ont cherché à déjouer les prétentions à la neutralité et à l'objectivité d'un discours qui construit sa propre transparence. Or les sciences humaines présentent elles aussi leur rhétorique, à entendre ici comme une intersection entre l'argumentation et l'épistémologie. C'est à cette intersection que Jean-Claude Passeron et Jacques Revel ont situé leur travail[17].

3. Les sciences humaines pensent-elles par cas ?

Les auteurs brossent un tableau assez éclairant de l'histoire des sciences (occidentales), envisagées du point de vue de leur traitement des singularités. Au XIX^e^ siècle, la démonstration scientifique a imposé un « *modèle fort* » d'administration des preuves, reposant sur la mathématisation des phénomènes naturels et sur l'universalité des procédés de la logique sur lesquels reposait la méthode expérimentale : ce modèle fort est de type hypothético-déductif et le cas singulier s'y réduit à « *un exemplaire substituable par n'importe quel autre, dès lors qu'on pouvait les inclure dans une même catégorie générique* »[18].

Les sciences de l'homme ont dans un premier temps (et en partie) tenté de se couler dans ce modèle de causalité et de preuve fondé sur la logique. L'alternative devint inévitable, entre un « *alignement sur l'idéal nomologique* »[19] des sciences dures et la nostalgie de l'herméneutique d'inspiration philosophique. Mais ces disciplines acquirent ensuite suffisamment d'autonomie pour poser à leur manière – via les cas – la

[16] Voici ce que dit Jeanneret : « la vulgarisation fait davantage que transmettre un savoir : exhibant les métaphores que recèle le discours théorique, elle participe, selon les termes de Bachelard, à sa psychanalyse. » (*Ibid.*, pp. 111-112).

[17] J.-Cl. Passeron & J. Revel, 2005. Dans un ouvrage précédent, Jean-Claude Passeron explique que sa démarche a pour objectif d'« *explorer les procédures d'inférence propres aux raisonnements par lesquels les sciences sociales étayent leurs explications* » (M. de Fornel & J.-Cl. Passeron, 2002, p. 8).

[18] J.-Cl. Passeron & J. Revel, 2005, p. 37.

[19] *Ibid.*, p. 39.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

question du rôle des singularités. En récupérant la tradition de la pensée par cas, qui, parallèlement à la méthode expérimentale dominante, avait continué à caractériser la médecine de diagnostic au XIX^e^ siècle, elles abandonnaient leurs prétentions universalisantes et renouaient avec ce que Carlo Ginzburg a appelé le « *paradigme indiciaire* »[20] : « *construire des intelligibilités générales ou transposables à partir d'un traitement spécifique de singularités* »[21].

Cette nouvelle définition de la généralisation – qui tient donc compte des limitations imposées par les différences de contexte – a été notamment relayée via la psychanalyse freudienne, avant d'être mise en œuvre dans la plupart des sciences sociales. Aujourd'hui, elle finit par infléchir en retour les sciences formelles elles-mêmes, qui revoient à la baisse les prétentions du paradigme logiciste fort pour accorder davantage d'attention au cas comme manifestation pertinente de la singularité.

Au-delà de cette définition minimale, Passeron et Revel proposent de voir dans le cas ce qui vient rompre la continuité logique, l'habitude herméneutique, les enchaînements prévus par le modèle théorique. Le cas se définit « *dans l'interruption qu'il impose au mouvement coutumier de l'expérience perceptive, comme au parcours prévu d'un discours descriptif, argumentatif ou prescriptif* »[22]. La locution désormais figée du « *cas de conscience* » illustre bien cette conception, selon laquelle le cas échappe aux instructions routinisées de la casuistique moralisante.

Dès lors qu'il fait problème, le cas « *appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau du raisonnement […] une autre formulation de la normalité et de ses exceptions […] C'est […] l'ensemble des questions dont on l'investit – et dont il est susceptible d'être investi – qui fait le cas.* »[23]

Le cas peut être ainsi élaboré précisément pour ouvrir un espace problématique nouveau, selon divers cadres expérimentaux possibles, aux fins sociales et aux moyens logiques spécifiques. Comme l'illustrent les auteurs, les cas étudiés par les commissions de bioéthique ne sont pas les mêmes que ceux produits par Freud dans son travail d'analyse. Le cas est dès lors pris dans une certaine circulation sociale, qui peut le configurer

[20] C. Ginzburg, 1980 ; cité dans J.-Cl. Passeron & J. Revel, 2005, p. 15.
[21] *Ibid.*
[22] *Ibid.*, p. 16.
[23] *Ibid.*, pp. 10-11.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

comme une autorité qu'on cite ou une preuve qu'on invoque – certains des cas traités par Freud devinrent célèbres. C'est en cela aussi que le cas diffère de la collection d'illustrations, comme a pu la pratiquer Charcot avec ses sujets cliniques à la fin du XIX^e^ siècle : celle-ci peut faire voisiner des « *types réguliers* » avec des « *pièces rares* », mais se positionne toujours par rapport à un savoir préalable. Le cas, au contraire, est une construction expérimentale d'une « *énigme à résoudre* »[24], dont la résolution peut ensuite éventuellement servir de repère cognitif, comme nouvelle hypothèse de départ utilisable.

Comment procède cette construction ? Passeron et Revel voient dans la narration l'une de ses techniques les plus saillantes :

« *[S]ous des formes diverses, le recours au récit est présent dans toutes les casuistiques juridiques, morales, religieuses. Il sert à exposer une situation, à faire comprendre comment on en est arrivé là, entendons au point qui fait problème ou que l'on constitue en problème.* »[25]

Ce récit n'a évidemment rien d'une simple reproduction transparente du flux événementiel, puisque le récit du cas sélectionne, ordonne, stylise et donc argumente. À ce point, les auteurs s'interrogent sur la manière dont les sciences sociales construisent leur accès à la vérité : la pensée par cas s'apparente-t-elle à une épistémologie des sciences sociales ? Quelle méthode d'administration des preuves est-elle utilisée par une telle pensée ?

Passeron et Revel opposent une épistémologie « *verticale* », procédant par déduction et induction, à une épistémologie « *horizontale* », qui en accumulant côte à côte des récits de cas met en exergue des traits pertinents, tant sur le plan sémantique que sur le plan des rapports de causalité logique. Cette accumulation horizontale laisse ainsi émerger une forme idéale-typique, qui n'est ni une singularité empirique, ni un principe général abstrait. La saisie comparatiste qui est menée dans ce cadre n'est ni une simple « *comparaison statistique* », ni une « *catégorisation générique* ». L'exemple ici évoqué par les auteurs est celui de la sociologie historique wébérienne, qui s'inspire de la méthode de diagnostic clinique : ces deux démarches scientifiques reposent sur « *une stylisation comparative des cas observés, qui rend les types idéaux ainsi construits disponibles au repérage*

[24] C. Ginzburg, 1980 ; cité dans J.-Cl. Passeron & J. Revel, 2005, p. 20.
[25] *Ibid.*, p. 24.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

des ressemblances et des différences entre de nouveaux cas. »[26] Cette épistémologie soulève forcément la question de la preuve, qui nous semble liée plus largement à la question de la réception du discours de l'exemple :

« *La spécificité de la preuve en psychanalyse ne tient finalement pas tant à sa rupture (restée implicite) avec la méthodologie de la vérification d'une hypothèse par l'observation réitérée des mêmes faits susceptibles de la valider ou de l'invalider directement, qu'à une difficulté inscrite dans la situation analytique d'observation elle-même. […] L'incrédule ne saurait être convaincu mais seulement convié à redécouvrir lui-même, "par son propre travail" [dit Freud], l'exactitude d'une telle interprétation […].* »[27]

Ces considérations présentent des conséquences importantes quant à la situation rhétorique de la communication savante : dans le cadre d'une pensée par cas, celle-ci ne s'adresse plus à un auditoire universel, mais procède à une spécialisation de la persuasion, qui a pour cadre une « *pragmatique de l'interprétation* »[28]. Le cas focalise l'attention sur un parcours singulier de la pensée ; c'est ce parcours lui-même qui constitue la force démonstrative du cas.

Les auteurs identifient ainsi un « *glissement du style scientifique de la description et de l'administration des preuves* »[29]. Au-delà de l'opposition entre la généralisation inductive et la nécessité déductive, la production de nouvelles connaissances dépend de la possibilité d'appliquer des concepts à de nouveaux observables, tant dans les sciences exactes que dans les sciences historiques. Or, la pensée par cas est précisément cette étape indispensable de configuration des observables.

III. Tentative de synthèse

L'examen de ces formes et usages de l'exemple dans le discours du savoir nous indiquent, si besoin en était, qu'une catégorie rhétorique comme l'exemple doit être envisagée dans le cadre de pratiques discursives qui, souvent, engagent un positionnement par rapport à la tradition rhétorique elle-même. Pour caractériser l'exemple dans le cadre de ces pratiques, les

[26] *Ibid.*, pp. 26-27.
[27] C. Ginzburg, 1980 ; cité dans J.-Cl. Passeron & J. Revel, 2005, p. 30.
[28] *Ibid.*, p. 31.
[29] *Ibid.*, p. 42.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

travaux présentés nous semblent identifier divers critères, deux de type formel, un de type sémantique.

Le premier critère formel est celui de la *densité discursive relative*. L'exemple est saisi dans des formes telles que l'emphase, la répétition, l'encadrement narratif, la polyphonie, l'allégorie, etc., qui en dilatent ou en concentrent le point d'application. Dans le cas de l'essai, la tendance est à la densification, qui se manifeste en contraste avec la dominante spéculative (extensive) qui l'encadre. Au contraire, dans le cas de la vulgarisation, la tendance est que l'exemple (métaphorique) sature tout le discours jusqu'à en structurer entièrement la progression. Dans le cas des sciences humaines enfin, la forme de manifestation de l'exemple est celle de l'accumulation des occurrences.

Le second critère formel est celui de l'*autonomie discursive relative* (nous pourrions la désigner comme la détachabilité, ou manipulabilité). C'est sans doute ce critère qui permet de distinguer entre d'une part les trois figures de l'exemple envisagées ici (*le lieu*, *la métaphore*, *le cas*) et d'autre part les autres catégories rhétoriques propres au discours du savoir, comme la thèse ou l'axiome. La thèse est démontrable, l'axiome est applicable, mais les exemples (lieu, métaphore ou cas) sont manipulables, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire l'objet, en tant que tels, d'une circulation sociale, à des fins d'appropriation, de citation, de mémoire, etc.

Ces fonctions sociales nous introduisent au *critère sémantique*, qui renvoie à la valeur culturelle dont est investi l'exemple et qui se définit en rapport avec la fonction sociale qu'il assume auprès d'une communauté. Dans l'essai, l'exemple s'affiche comme un emblème, à des fins de distinction (l'effet d'idiosyncrasie) ou de mémoire (la citabilité) auprès d'une communauté de lettrés. Dans la vulgarisation, l'exemple produit une connaissance nouvelle, mais aussi un effet idéologique ; dans les deux cas, sa fonction sociale est de proposer une vision du monde à une communauté de profanes. Enfin, dans le discours des sciences humaines, l'exemple fait office de preuve, à des fins de persuasion dans le cadre d'une praxis interprétative propre à une communauté de savants.

L'ensemble de ces propositions peut être systématisé sous la forme du tableau suivant, qui renonce comme on le voit à l'opposition entre « le particulier » et « le général », dans laquelle est souvent pris l'exemple, pour privilégier un continuum de manifestations discursives et de formes de circulation sociale :

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

Genre	Mode d'actualisation discursive	Critère formel 1	Critère formel 2	Critères sémantiques	Fonction sociale	Communauté visée
Essai	Lieu	Densité	Manipulabilité	Emblème	Idiosyncrasie/ Distinction	Lettrée
Vulgarisation	Métaphore	Extension	Manipulabilité	Idéologie/connaissance nouvelle	Vision du monde	Profane
Sciences humaines	Cas	Accumulation	Manipulabilité	Preuve	Persuasion par la praxis interprétative	Savante
	Axiome		Applicabilité			
	Thèse		Démontrabilité			

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)

Soulignons, en guise de conclusion, que les différents critères combinés pour construire ce continuum correspondent finalement à différentes conceptions de la rhétorique, et de la place qu'y prend la catégorie de l'exemple.

L'exemple est d'abord l'une des techniques de discours utilisées pour la résolution de conflits cognitifs ; sa densité relative en est l'une des *actualisations* possibles. Mais la pratique de l'exemple engage également une conception de la rhétorique comme rapport dialogique de transfert de connaissance ; l'exemple, à cet égard, permet de *théâtraliser* ce rapport, c'est-à-dire d'organiser une certaine répartition des rôles actantiels dans l'échange. Enfin, la rhétorique de l'exemple est aussi une mise en rapport entre un style de langage et un style de pensée ; un rapport que l'exemple contribue à *culturaliser*.

BIBLIOGRAPHIE

ANGENOT, Marc, 1989, *Un état du discours social*, Québec : Le Préambule.

DE FORNEL, Michel & PASSERON, Jean-Claude (dir.), 2002, *L'Argumentation : preuve et persuasion*, Paris : EHESS.

GINZBURG, Carlo, 1980, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », in : *Le Débat*, 6, pp. 3-44.

JEANNERET, Yves, 1992, « Le choc des mots : pensée métaphorique et vulgarisation scientifique », in : *Communication et langages*, 93, pp. 99-113.

JEANNERET, Yves, 1994, *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris : PUF.

MACÉ, Marielle, 2005, « Figures de savoir et tempo de l'essai », in : René Audet (dir.), *Dérives de l'essai. Études littéraires*, 37-1, pp. 33-48.

MACÉ, Marielle, 2006, *Le Temps de l'essai. Histoire d'un genre en France au XXe siècle*, Paris : Belin, « L'Extrême Contemporain ».

PASSERON, Jean-Claude & REVEL, Jacques, 2005, « Penser par cas, ou comment raisonner à partir de singularités », in : Jean-Claude Passeron & Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris : EHESS, pp. 9-44.

BDD-A4041 © 2011 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:36 UTC)